Renseignements administratifs

Nom à reporter sur la facturation : Marion Rivollet – L'En Hôt Montagne

Enseigne L'En Hôt Montagne

SIRET : 523 669 554 00033 APE : 9319Z

Domicilié au 277 route de Lieutraz – 74130 Brison.

Numéro éducateur sportif 07411ED0228 (date de fin de validité de la carte : 06/04/2031)

DE Sports de montagne - DE Alpi - AMM - option MM enneigée (valable jusqu'au 31/12/2029, nécessitant au-delà recyclage)

Etablissement sur le site EAPS (eaps.sports.gouv.fr) : Cadoux Marion

CARTE PROFESSIONNELLE D'EDUCATEUR SPORTIF N° 07411ED0228

MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Educateur sportif

CARTE PROFESSIONNELLE



Qualifications et prérogatives d'exercice : scannez le code ci-dessous ou rendez-vous sur https://recherche-educateur.sports.gouv.fr

Nom de naissance : **CADOUX**

Nom d'usage : **RIVOLLET**

Prénom : **Marion**

Nationalité : **Française**

Date de naissance : **07/09/1984**

Lieu de naissance : **ANNECY**

N° de carte : **07411ED0228**

Carte délivrée au nom du ministre chargé des sports par : **Préfecture de la Haute-Savoie**

Expire le : **06/04/2031**

HDI Global SE Tour Trinity
1 bis Place de la Défense - CS 20298
92035 Paris La Défense Cedex
478 913 882 RCS Nanterre

SYNDICAT NATIONAL DES ACCOMPAGNATEURS EN MONTAGNE

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE/DEFENSE RECOURS

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Trinity - 1 bis Place de la Défense - 92035 Paris La Défense Cedex, certifions que la société : **Syndicat NATIONAL des Accompagnateurs en Montagne (SNAM) 256 RUE DE LA REPUBLIQUE 73000 CHAMBERY - FRANCE dont est adhérent(e) : Mme Marion RIVOLLET Domicilé(e): 287 Route de Lieutraz 74130 BRISON**

bénéficie des garanties du contrat n° **76960765-30026** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison des dommages causés aux tiers, du fait des activités garanties au titre de ce contrat :
- Activités effectuées en montagne qui ne nécessitent pas l'utilisation de techniques d'alpinisme pour la progression, à l'exception du canyonisme si l'activité supplémentaire est souscrite.
- Tout titulaire d'un diplôme professionnel complémentaire à ceux du BEA et DEA AMM est habilité à encadrer les activités listées au contrat dans la limite de ses prérogatives réglementaires.

L'obtention de ce diplôme et sa reconnaissance par le contrat ne sous-entend pas que l'ensemble des activités qui pourraient potentiellement être encadrées du fait de ce diplôme sont garanties aux contrats du SNAM. Les activités listées aux contrats sont celles que nous avons vocation à garantir, celles qui ne sont pas mentionnées sont de fait non garanties, même si un diplôme en autorise la pratique ou l'encadrement.

Les activités liées aux prérogatives de l'accompagnateur en montagne (AEM) (§ code du sport https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000038608783/2019-09-01 et si l'activité l'exige aux prérogatives d'un autre diplôme professionnel :

Ces activités, hors compétition, qui traitent l'encadrement, la formation et l'animation peuvent être pratiquées toute l'année notamment sous forme : - de randonnées pédestres, à vélo tout terrain (selon diplôme), en raquettes à neige (selon diplôme) et vélo à assistance électrique (VAE) (selon diplôme), - de marches nordiques, - de randonnées aquatiques (les parcours s'effectuant dans des cours d'eau où le niveau dépasse rarement la hauteur du genou et où le recours à la nage n'est pas nécessaire, et ne présentent pas de passages dans des gorges), - de randonnées avec fauteuils tout terrain et joëlettes,- de trottinettes de descente (selon diplôme), - de reconnaissance d'itinéraires,- de rédactions de brochures touristiques,- d'interventions liées à l'organisation d'évènements et à la promotion des activités,- de parcours d'orientation avec ou sans GPS,- de petits travaux d'entretien et signalisation de sentiers,- d'activités et ateliers d'animation liés à la découverte et à la connaissance du milieu naturel, humain et du patrimoine montagnard (par exemple petit bricolage bois, journées fabrication du pain autour d'un four, visites de fermes, visites de ruchers...),- d'igloos ou trous à neige, - Trail,- Bivouac (exclu statut stagiaire) dans un refuge pastoral, non gardé, à la belle étoile, sous tente, tipis, abris de survie et igloos,- Longe Côte (selon diplôme), - VTT sur neige (selon diplôme), - encadrement des activités avec engins électriques (de type EDPM : Engins de déplacement personnel motorisés) à l'exclusion de la RC circulation de l'engin électrique, - accompagnement de public sur site éruptif à l'Ile de la Réunion (Selon formation spécifique), - l'activité de guide touristique, - la pratique individuelle des AEM et des Stagiaires dans la limite des activités citées au présent contrat - la fourniture de repas lors de sorties à la journée ou de sorties nocturnes (selon formation hygiène des aliments et déclaration Cerfa) - l'utilisation et la garde des animaux pour les besoins des activités assurées, - Stage de survie (les participants accompagnés de l'assuré font du bivouac, pratiquent la randonnée et apprennent la cartographie, à reconnaitre les plantes et tous les besoins (théoriques) de la survie), - repérage justifié 'essentiellement en randonnée pédestre, en raquette et sur demande en ski de randonnée)
Sont aussi assurées : - le fonctionnement des bureaux et locaux du Syndicat National de l'Association A.E.M., du SNAM et de ses sections, du Centre de Formation et du GIE, - les réunions, missions, permanences en relation avec les activités y compris les trajets les plus directs pour s'y rendre et en revenir,

Sont également garanties les activités ci-après, si l'assuré les a sélectionné au préalable et dont pour la Revente d'activités CA et activités N-1 déclarés et pour Opérateur de voyages garantie financière année N souscrite :

Autres activités :
- Location de raquettes à neige et leurs accessoires
- Encadrement luge, snake gliss, airboard
- Location bâtons de marche et leurs accessoires
- Biathlon laser ou avec carabine à plomb
- Location de luge et leurs accessoires

HDI Global SE
RCS Nanterre 478 913 882
TOUR TRINITY
1 bis place de la Défense
CS 20298
92035 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél : +33 1 44 05 56 00

HDI Global SE HDI-Platz 1, 30659 Hannover, Germany www.hdi.global Commercial Register Hannover HR Hannover B 60320 VAT registration ID DE 219828782 Chairman of the Supervisory Board: Torsten Leue Board of Management: Dr. Edgar Puls (Chairman), Dr. Mukadder Erdönmez, Dr Dirk Höring, David Hullin, Dr Barbara Klimaszewski-Blettner, Dr. Thomas Kuhnt, Dr Stefan Pasternak, Dr Renate Strasser

Carte syndicale

wtw HDI PROCEDURE A SUIVRE

Pour tout accident ou lors d'un litige :
- Faire parvenir votre déclaration au SNAM dans les 5 jours

Assistance rapatriement (évènement grave)
- **Avant toute opération de rapatriement**, contacter WTW - HDI

00 33 1 72 89 70 70 medical.assistance.fr@hdi.global

- Indiquer le n° de contrat d'assurance SNAM : 769 607 65-30010

Assistance juridique
- du lundi au vendredi 9h à 20h - Samedi 9h à12h30

00 33 1 41 43 77 48

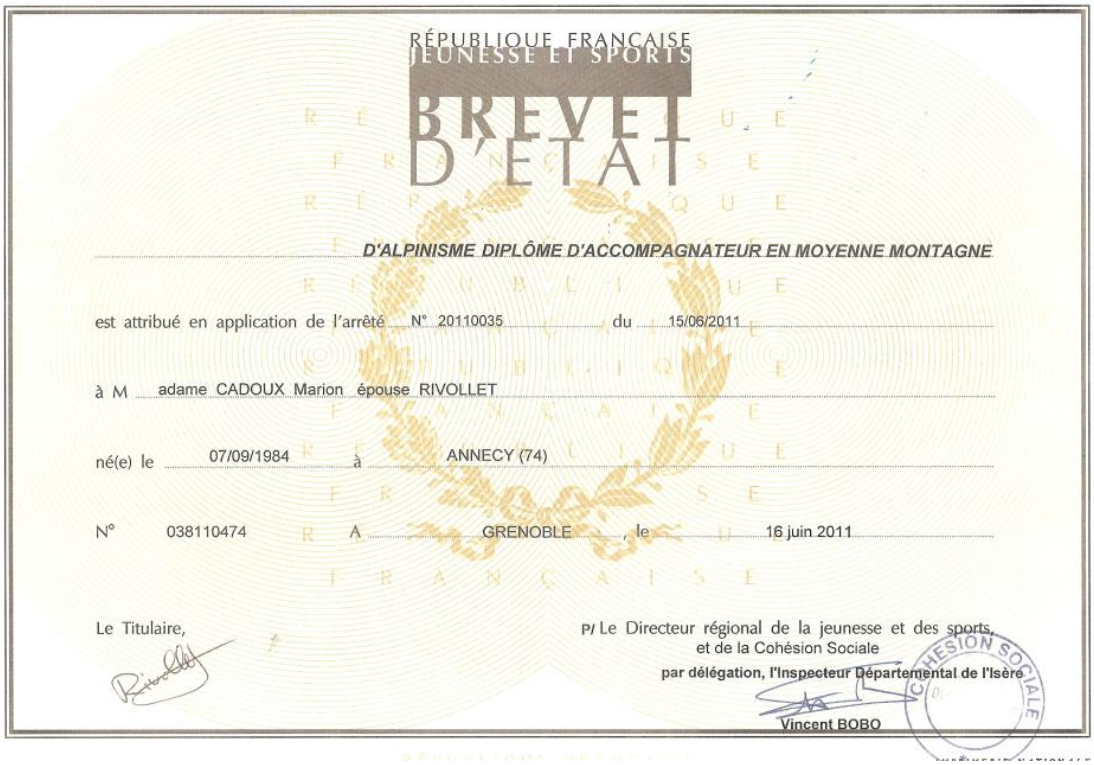
- Indiquer le numéro de contrat protection juridique 505 232



Marion Rivollet - 277 route de Lieutraz – 74130 BRISON
Tel : 04 50 96 95 44 – Port. : 06 49 32 45 51 – marion.rivollet@lenhot.fr

Diplômes

Éducateur sportif



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

BREVET D'ETAT

D'ALPINISME DIPLÔME D'ACCOMPAGNATEUR EN MOYENNE MONTAGNE

est attribué en application de l'arrêté N° 20110035 du 15/06/2011

à M adame CADOUX Marion épouse RIVOLLET

né(e) le 07/09/1984 à ANNECY (74)

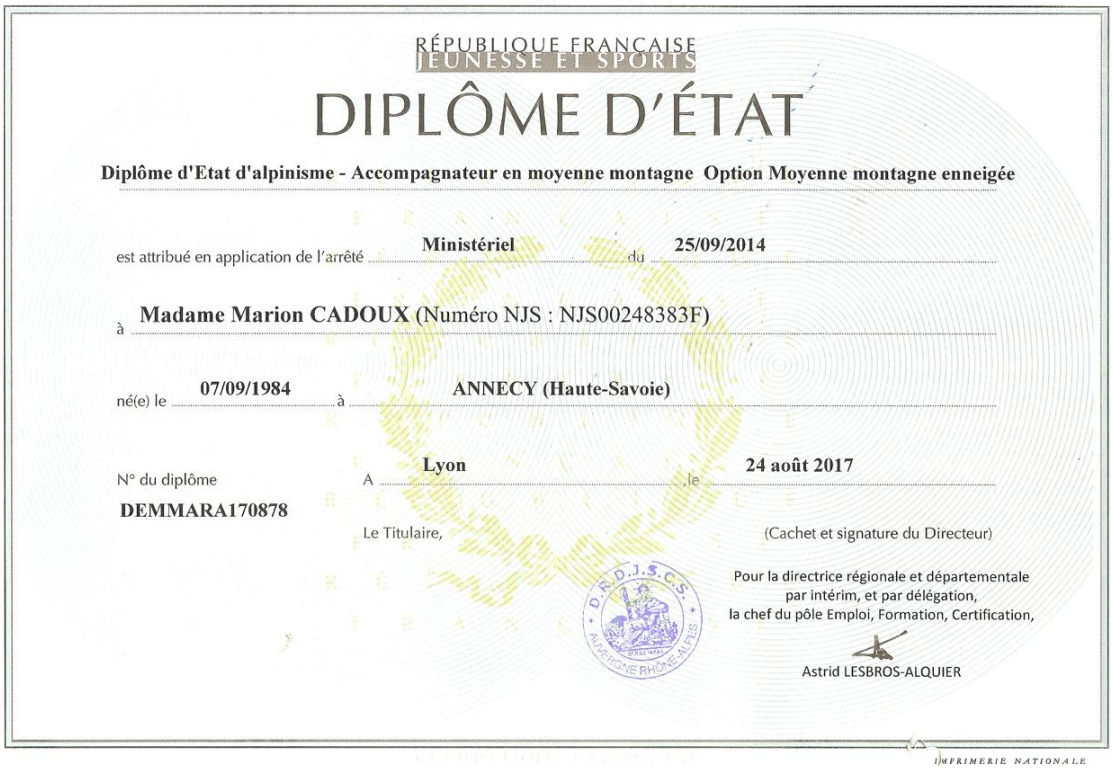
N° 038110474 A GRENOBLE, le 16 juin 2011

Le Titulaire,

P/ Le Directeur régional de la jeunesse et des sports,
et de la Cohésion Sociale
par délégation, l'Inspecteur Départemental de l'Isère

Vincent BOBO

DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

DIPLÔME D'ÉTAT

Diplôme d'Etat d'alpinisme - Accompagnateur en moyenne montagne Option Moyenne montagne enneigée

est attribué en application de l'arrêté **Ministériel** du **25/09/2014**

à **Madame Marion CADOUX** (Numéro NJS : NJS00248383F)

né(e) le **07/09/1984** à **ANNECY (Haute-Savoie)**

N° du diplôme **DEMMARA170878**

A **Lyon**, le **24 août 2017**

Le Titulaire,

(Cachet et signature du Directeur)

Pour la directrice régionale et départementale
par intérim, et par délégation,
la chef du pôle Emploi, Formation, Certification,

Astrid LESBROS-ALQUIER

IMPRIMERIE NATIONALE

Marion Rivollet - 277 route de Lieutraz – 74130 BRISON
Tel : 04 50 96 95 44 – Port. : 06 49 32 45 51 – marion.rivollet@lenhot.fr

Master



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ DE SAVOIE

ENSM Saint Étienne
UNIVERSITÉ DE SAINT-ÉTIENNE
ENS LETTRES LYON

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté ministériel du 24 août 2007 relatif à l'habilitation de l'Université de Savoie, de l'ENSM Saint Étienne, de l'Université de Saint-Étienne, de l'ENS LETTRES LYON à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme MARION CADOUX, née le 7 septembre 1984 à ANNECY (074), en vue de son inscription au Master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER** SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, à finalité RECHERCHE, mention SCIENCES APPLIQUÉES À LA MONTAGNE, spécialité SYSTÈMES TERRITORIAUX, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AIDE À LA DÉCISION
mention très bien

est délivré à **Mme MARION CADOUX**
au titre de l'année universitaire 2007-2008
et confère **le grade de Master,**
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Grenoble, le 1 juillet 2009

Le titulaire

Le Président

Gilbert ANGENIEUX

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Jean SARRAZIN

N° CHAMBER 7771925
/2009200704254

Marion Rivollet - 277 route de Lieutraz – 74130 BRISON
Tel : 04 50 96 95 44 – Port. : 06 49 32 45 51 – marion.rivollet@lenhot.fr

RIB

BoursoBank

Relevé d'identité bancaire
Compte bancaire

Titulaire du compte

EI MARION RIVOLLET
277 ROUTE DE LIEUTRAZ
74130 BRIZON

Domiciliation

BoursoBank
44 rue Traversière
92772 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX
FRANCE

BIC / SWIFT

BOUS FRPP XXX

IBAN

FR76 4061 8804 9300 0402 3253 438

RIB

Code Banque	Code Guichet	N° compte	Clé RIB
40618	80493	00040232534	38

Compte Chorus : Rivollet Marion

Marion Rivollet - 277 route de Lieutraz – 74130 BRISON
Tel : 04 50 96 95 44 – Port. : 06 49 32 45 51 – marion.rivollet@lenhot.fr

Médiateur de la consommation

Société Médiation Professionnelle
http://www.mediateur-consommation-smp.fr
Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez



Marion Rivollet - 277 route de Lieutraz – 74130 BRISON
Tel : 04 50 96 95 44 – Port. : 06 49 32 45 51 – marion.rivollet@lenhot.fr